

# Connaissances de gestion de base (formation accélérée)

RÉF | 2960

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Toute personne désireuse de s'installer comme indépendante à titre principal ou complémentaire, doit pouvoir prouver qu'elle a suivi les cours dans le but d'obtenir le « certificat relatif aux connaissances de gestion de base ». Cette formation reconnue et homologuée suffit pour procéder à votre enregistrement auprès de la banque carrefour des entreprises.

### Programme

Création d'entreprise (droit); Comptabilité; Gestion commerciale; Stratégie commerciale; Législation; Esprit d'entreprendre; Aspects financiers et fiscalité; Plan financier.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

### Certification(s) visée(s)

Certificat de connaissances de gestion de base

### Type de formation

[Alternance PME](#)

## ORGANISATION

### Durée

16 semaines

### Horaire

en journée OU en soirée

### Début

Septembre

### Coût

285 euros - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

## CONDITION D'ADMISSION

## Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

**OU** 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;

**OU** CESI;

**OU** 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);

**OU** Certificat d'apprentissage;

**OU** Examen d'admission.

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)

### Organisme

#### **Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise**

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>